

SORTIE DE CURE

Par Lenor Postée le 02/03/2022 22:09

Bonjour, Mon mari parti en cure apres plusieurs mois de grande consommation et de fort conflits entre nous doit rentrer au domicile d ici quelques jours. Je suis tellement en colere des dernieres semaines vecues a ces cotes (il etait au chomage licencie, a la maison, ivre presque tous les jours et malgre ses promesses et mon interdiction, est alle chercher plusieurs fois sous alcool et en voiture nos enfants (4 rt 6 ans) a l ecole. La veille de son entree en cure il devait allé chercher notre fils j avais un rdv pro tres important. Il m avait promis de tenir le coup et j ai eu peur suis repassé avant qu il y aille et il etait ivre. Il a fallu que je l'oblige a faire un ethylotest pour l empecher d y aller et avouer qu il avait bu. Je suis en colere et epuisee. Je ne lui ai donne aucune nouvelle pour le moment depuis son entree a la clinique. Comment dois l accueillir a son retour de ces 7 jours ? Il reprend un nouveau travail dans 15 jours. 7 jours le semble peu pour rester sobre a l avenir. Dois je exiger un rapport de l addictologue avant son retour. Il ne fait que mentir depuis 6 ans sur sa consommation. Il veut s en sortir mais comment lui refaire confiance uniquement apres 7 jours de cure ? Je sais qu il faut l encourager surement mais je suis tellement en colere contre lui, epuise de tout porter a bout de bras, comment dois je faire a son retour, faire semblant ? Merci de votre aide, je suis perdue.

Mise en ligne le 03/03/2022

Bonjour,

Nous comprenons bien votre questionnement et votre appréhension concernant l'avenir au retour de cure de votre conjoint. Se sentir impuissant génère fréquemment de la colère et du désarroi, de l'incompréhension de part et d'autre, des tensions et des conflits.

Autant de sentiments et d'émotions qui, s'ils sont bien compréhensibles du point de vue de l'entourage qui comme vous le dites, se confrontent quotidiennement aux prises de risques et portent tout à bout de bras, se révèlent malgré tout peu encourageants pour l'usager qui se sent jugé, réduit au seul statut de « consommateur d'alcool », ayant une image de lui dégradée ; tour à tour « mauvais » conjoint, « mauvais » père » ou encore « mauvais » salarié, ...

Une dépendance n'est pas le fruit du hasard et il n'est pas rare qu'une consommation régulière vienne en réponse à un certain mal-être, un manque d'estime de soi, un manque de confiance en soi, ... Les reproches sont souvent synonymes d'incompréhension de la souffrance personnelle pour l'usager.

Nous nous interrogeons sur deux informations apportées dans votre message, vous évoquez d'une part deux enfants dont l'aîné a 6 ans et d'autre part une consommation devenue plus problématique depuis 6 ans. Nous ne savons pas s'il convient de faire un lien entre ces deux éléments mais peut-être que cela mérite réflexion. L'arrivée d'un enfant bouleverse parfois l'équilibre d'un couple et si elle est synonyme de bonheur, elle peut également déstabiliser et perturber. Nous vous laissons le soin de prendre en compte cet élément ou pas, de réfléchir à ce que cela a pu générer chez votre conjoint qu'il n'aura pas osé évoquer peut-être.

Il vous dit vouloir « s'en sortir » et on peut penser qu'il est sincère compte tenu des conséquences au regard de votre couple, de la famille, de sa vie professionnelle. Cependant se libérer d'une consommation n'est pas chose facile. Il est important que votre conjoint y trouve du sens, qu'il se sente compris dans son mal-être, soutenu et encouragé comme vous le dites. Si nous comprenons bien votre épuisement et le doute qui vous assaille, il n'en reste pas moins que lui faire confiance sur sa capacité à y parvenir, le valoriser dans son rôle de père, de conjoint, encourager cette nouvelle prise de poste seront autant d'éléments qui pourront lui permettre de croire en lui. « Faire semblant » reviendrait à lui mentir et vous mentir.

A la question de questionner l'addictologue, vous pouvez bien sûr le faire mais il n'est pas dans l'obligation de répondre à votre demande, à moins d'en informer votre conjoint. Il nous semble toutefois que vous rapprocher d'une consultation d'aide à l'entourage pour vous personnellement pourrait vous aider à réfléchir à la façon d'appréhender l'avenir en prenant un peu de recul. Une consultation en couple pourrait également permettre d'avoir un espace de parole « sécurisé » où chacun pourrait évoquer sa souffrance, les incompréhensions, un lieu où vous écouter, vous comprendre, visant à retrouver un équilibre.

Cette aide, vous pourrez peut-être la trouver en sollicitant l'équipe de soins qui assure le suivi de votre conjoint en leur expliquant vos appréhensions et votre volonté d'aborder le retour le plus sereinement possible et si cela ne fait pas partie de leur façon de travailler, s'ils n'acceptent pas, vous pouvez vous rapprocher d'un autre dispositif. Il en existe dans tous les départements et dans de nombreuses villes, ne disposant pas d'information précise, nous vous joignons trois liens ci-dessous. Ces consultations sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Nous vous joignons également un lien qui vous apportera quelques éléments de compréhension supplémentaire.

Si vous souhaitez évoquer la situation dans un premier temps sous forme d'échanges, vous pouvez également nous contacter tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES

CSAPA LA CLAIRIÈRE

133 rue de la forêt
Centre hospitalier de Fougères
35300 FOUGERES

Tél : 02 99 17 73 91

Site web : www.ch-fougeres.fr

Accueil du public : Lundi, mardi et jeudi de 9h-12h et de 13h30-18h- Mercredi 9h-12h et de 13h-17h et Vendredi de 9h à 16h.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous des jeunes (- de 25 ans) : tous les Mercredis de 14h à 16h00 avec ou sans entourages.

[Voir la fiche détaillée](#)

UNITÉ DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

2 rue Henri-Le-Guilloux
Centre Hospitalier Régional Univ. de Rennes Pontchaillou
35033 RENNES

Tél : 02 99 28 42 98

Site web : www.chu-rennes.fr/sections

Secrétariat : Du lundi au vendredi: 8h00-18h

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Accueil du public : Consultation externe sur rendez-vous pour l'entourage : vendredi après-midi assurée par une psychologue

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA DU CENTRE HOSPITALIER DE VITRÉ

16 bd Denis Papin
35500 VITRE

Tél : 02 99 74 14 68

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00-12H30 et 13h30-17h00

Accueil du public : Consultations sur rendez vous du Lundi au Vendredi Possibilité de rendez-vous jusqu'à 20h les Lundi et 18h00 les Jeudi.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous pour les jeunes de 13 à 25 ans, avec ou sans entourage.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches